

Club du bois et de la forêt

Secrétariat : **Club du Bois et de la Forêt** - Condémine 56 - 1630 Bulle - Tél. 026 919 87 50

RAPPORT PRESIDENTIEL

2025 a été une année plutôt calme au niveau des objets à traiter en lien avec les forêts. Le comité du club a pris position sur le plan d'assainissement des finances de l'Etat. Nous avons spécialement pris position sur la mesure 4.2.3 visant à renoncer à l'augmentation du budget pour la sylviculture. Nous avons été entendus puisque que cette mesure a été revue en partie dans le projet final.

Le Conseil d'Etat a répondu à la question « Danger en forêt : qui assume ? » déposé par **Éric Barras** et **Bertrand Gaillard** ». Les mesures mises en place par nos autorités ont été détaillées et on peut estimer que le problème est pris au sérieux et que des mesures concrètes sont mises en œuvre.

Le Conseil d'Etat a répondu à la question posée par nos collègues « **Bruno Clément** et **Lucas Dupré** : Chauffage à distance au bois, quelles solutions pour l'élimination des cendres ». La réponse n'a pas vraiment donné une vision claire pour l'avenir.

Un seul instrument parlementaire a été déposé en lien avec la forêt, une motion dénommée « **Suppression des arrondissements forestiers du canton de Fribourg** » déposée par les députés **Barras** et **Kolly**. Cette motion n'a pas l'appui du comité du club du bois et de la Forêt. Elle est jugée trop extrême. Le comité émettra une recommandation à l'assemblée des députés après l'analyse de la réponse du conseil d'Etat.

La promotion du bois fribourgeois passe par l'information et la formation des futurs planificateurs. C'est pourquoi un prix est offert chaque année à l'école d'Ingénieur et d'Architecture pour un travail de Bachelor en lien avec notre noble matériau.

Monsieur Noé Trovata pour le projet réalisation d'un collège entièrement en bois et **Monsieur Noé Kottelat** pour le projet conception et réalisation d'un bâtiment administratif en bois ont conjointement obtenu les lauriers 2025.

A l'automne le club a visité « La corporation Glâne Farzin ». Les membres présents ont pu profiter des informations intéressantes sur la gestion forestière et les défis auxquels sont confrontés les acteurs du terrain. Je félicite la corporation et ses responsables pour leur dynamisme.

Nous nous réjouissons d'affronter les défis à venir et je remercie Lignum Fribourg et ForêtFribourg pour leur soutien financier et l'excellente collaboration.

Bertrand Gaillard

Président du Club du bois
et de la Forêt
Du Grand Conseil Fribourgeois